La Maison et le lutteur

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1979)**

Heft 496

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1016448

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
No 496 12 avril 1979
Seizième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley

496

Domaine public

Petites phrases en haut-lieu

Une faute professionnelle, d'accord. Un "rectificatif" s'imposait, encore d'accord. Mais pas de quoi en faire un drame. A propos de l'interview "tronquée" du vice-premier ministre iranien à l'émission "Tell Quel" du 13 mars dernier, le Conseil fédéral, emboîtant le pas à Kurt Furgler (mais quelle a été l'attitude des membres romands du gouvernement?), se couvre de ridicule.

Invoquer l'article 13 de la concession de la SSR, brandir l'étendard de la "compréhension internationale", faire allusion à la "sûreté extérieure ou intérieure" de la Confédération et des cantons, sous-entendre que les "rapports internationaux" de la Suisse seraient mis en danger par cette interview "inopportune", c'est tenir les téléspectateurs pour plus crédules qu'ils ne le sont.

On attendait la Télévision suisse romande au contour, celle-là même dont Claude Torracinta disait, à l'occasion des dix ans de Temps présent dans la "Basler Zeitung" qu'elle est une des plus "libérales" d'Europe. On a saisi n'importe quelle occasion pour faire un exemple, pour préparer le terrain à un article constitutionnel restrictif, pour donner du venin aux spécialistes qui concoctent une "conception globale des médias". On tape sur la table du Conseil fédéral comme sur le zinc du bistrot à la pause-café: cette fois "ils" y sont allés un peu fort! Kurt Furgler, à la tête de son département tentaculaire de la Justice et de la Police (en page 7, l'hommage de M. Leiter) s'époumone à crier au loup, et quand vraiment le loup sera là...

La Maison et le lutteur

Démissions tous azimuts d'Arthur Villard qui quitte donc à la fois le Parti socialiste suisse, le syndicat VPOD, ses responsabilités à l'exécutif de la ville de Bienne et ses multiples sièges dans des commissions diverses. Le détonateur: l'écœurement du lutteur biennois devant l'incapacité de la gauche à faire vivre et prospérer la Maison du Peuple à Bienne (on va vers une vente du bâtiment au plus offrant): "La Maison du Peuple est le symbole du mouvement ouvrier: je ne puis admettre qu'il soit vendu à l'encan" (voir l'hommage rendu à Villard par "Biel-Bienne", No 17). Arthur Villard, combattant socialiste pour la paix, Arthur Villard défenseur acharné du service civil pour les objecteurs de conscience (1963: appel à 300 jeunes de Suisse pour les inciter à refuser le service militaire si en juillet 1964 un service civil de remplacement n'était pas institué), Arthur Villard instituteur dénoncé comme le "crypto-communiste" qui corrompt la jeunesse qu'il est censé éduquer, Arthur Villard, conseiller national (élu avec 97 000 voix), refusé à la Commission militaire (puis accepté il y a quelques semaines), on ne compte plus les combats menés par cet homme politique en butte pendant des années à tous les mensonges, à toutes les diffamations, mais toujours aux avants-postes pour défendre coûte que coûte ses principes. Etonnante coïncidence, l'annonce de sa retraite de la scène politique traditionnelle et de son engagement aux côtés des "anarchistes" survient au moment où le comité de l'initiative "pour un authentique service civil" publie qu'il a récolté assez de signatures pour pouvoir une nouvelle fois porter cette question cruciale devant le peuple.

La traditionnelle et inévitable "trêve" pascale nous contraint à espacer la parution de "Domaine Public". Le prochain numéro paraîtra donc le 26 avril prochain. Impératifs techniques obligent. Merci de votre compréhension. Bonnes fêtes!